La République du Centre, 11 juin 2018

2 LUNDI 11 JUIN 2018 LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE

LE FAIT DU JOUR

La décision a été prise par l'Office national des forêts

L'arboretum des Barres doit fermer au public

Nature

C'est l'un des joyaux naturels du Loiret. L'arboretum national des Barres, situé à Nogent-sur-Vernisson, dans le Montargois, devrait fermer ses portes au public en novembre prochain. Une décision prise par l'Office national des forêts, gestionnaire des lieux, qui dit vouloir se battre pour éviter cette fermeture.

Pascale Auditeau et Aurélie Richard

L'arboretum national des Barres, à Nogent-sur-Vernisson, fermera ses portes au public dans six mois. C'est ce qui a été annoncé au personnel de l'établissement, géré depuis 2008 par l'ONF (Office national des forêts).

Les élus locaux devraient, quant à eux, recevoir un courrier officiel dans les jours qui viennent. Ils sont pourtant déjà au courant, un certain nombre d'entre eux ayant appris la nouvelle vendredi, à Châtillon-Coligny, lors d'inaugurations.

Il ne devrait pas rouvrir sauf si un acteur du département s'engage pour « discuter concrètement avec l'Etat » à ce sujet. « L'arboretum n'entre pas dans les compétences de l'ONF qui, de surcroît, n'en a plus les moyens. Il pourrait très bien être géré, par exemple, par le museum d'histoire naturelle. C'est à l'Etat de décider. »

Du côté local, Jean-Pierre Door, député LR du Loiret, annonce déjà qu'il ne laissera pas l'arboretum fermer : « Nous, les élus, nous nous battrons et nous ne nous laisserons pas faire. Nous avions déjà eu l'occasion de faire une table ronde chez le préfet pour sauver l'INSTEA (institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture) qui devait quitter le Loiret. On avait réussi à le maintenir (*NdlR : en janvier 2016*), ça serait bien aujourd'hui de fermer l'arboretum au public. »

Pour Jean-Pierre Door, députe, Département, Etat et collectivités locales doivent se mobiliser. « C'est un bijou patrimonial de notre territoire, on ne peut pas le laisser disparaître à cause d'un problème financier. »

Eliane Cogniot, maire de Nogent-sur-Vernisson, se refusait hier à tout commentaire, attendant « des informations officielles ce qui elle estime être pour l'instant « des bruits ».

Un joyau pas assez connu

Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, a lui été directement informé de la décision de fermeture par Dominique de Villeroche, directrice de l'Agence Centre-Val de Loire de l'ONF, que nous avons tenté de contacter hier. En vain.

« L'arboretum n'est pas menacé en lui-même », précise le sénateur. « La tâche de maintenance, de conservation, de renouvellement, l'ONF assurera sa pérennité. Mais pour des raisons financières, l'Office ne peut plus assurer l'accueil du public pour les visites, l'accueil des scolaires et les animations festives, touristiques qui étaient proposées. »

Le sénateur Jean-Pierre Sueur, qui s'était battu pour le maintien de l'INSTEA dans le Montargois, compte bien faire de même pour l'arboretum. « Ce lundi, je vais écrire au ministre de l'Agriculture Stéphane Travert, puisqu'il est ministre est la tutelle de l'ONF. Il faut trouver des solutions, avec l'Etat et les ressources, le vais saisir le préfet en parallèle », insiste-t-il. « Cet arboretum est un atout touristique pour le Loiret, un site exceptionnel qui a une collection unique au monde. C'est un joyau qui n'est pas assez connu. »

À l'heure où l'éducation au respect de l'environnement est plus que d'actualité, cette décision de fermer un tel lieu au public, qui plus est scolaire, devrait, au contraire, plus largement ouvrir ce genre de lieu. «

Le sous de cloche est le même du côté de François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire, qui a appris la nouvelle, « avec grande surprise », il y a quelques jours et a sollicité dans la foulée une réunion en urgence auprès du préfet de région. Elle devrait se tenir d'ici à l'arboretum, notamment pour son hall d'accueil. Ça serait inacceptable qu'il ferme et dommageable pour le tourisme dans le Montargois car c'est une grande forêt. ■

Un fabuleux écrin de nature hérité de la famille de Vilmorin

Le domaine a été la propriété de la famille de Vilmorin.

NOGENT-SUR-VERNISSON. Les 31 hectares de l'arboretum national des Barres sont enclavés dans une propriété de 283 hectares. PHOTO THIERRY SUDRE

Il y a presque deux cents ans, en 1821, l'horticulteur Philippe André de Vilmorin fait l'acquisition du domaine de Barres. Un vaste ensemble de 283 hectares qu'il va s'attacher à développer, en plantant une forêt avec différentes variétés de pins et de chênes. C'est d'ailleurs dans ce joyau de la botanique que le fondateur de l'entreprise de graineries Vilmorin mourt en mars 1862.

Bien plus tard, passé pour partie sous l'égide de l'administration des Eaux et Forêts, l'arboretum des Barres voit le jour. Le site accueille, cette même année 1874, une première école d'agriculture. C'est le début des grandes heures de l'école forestière des Barres.

Fleuron propriété de l'Etat à partir de 1921, et surtout de 1938 avec l'acquisition du château de la famille de Vilmorin, la propriété s'enrichit de multiples essences du monde entier, formant un ensemble de collections de haute valeur et de grande renommée.

Classement en 1985, les 31 hectares de l'Arboretum national des Barres, labellisé Tourisme Handicap en 2008, donnent à voir « un véritable patrimoine végétal constitué de 2.600 espèces et sous-espèces venues des cinq continents et représentées par quelque 8.250 arbres et arbustes », comme l'indique l'Office national des forêts sur son site internet. L'ONF qui, jusqu'alors, estimait que la propriété « offre un formidable outil de sensibilisation à la connaissance et au respect de l'arbre et de la nature. La singularité de ce lieu, par sa diversité, sa richesse botanique, devrait vous les publics de s'arrêter au monde en découvrant l'extraordinaire diversité des espèces à l'échelle de la planète ». ■

Cédric Gosset

LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE LUNDI 11 JUIN 2018 3

LE FAIT DU JOUR

GIGANTESQUES. L'arboretum des Barres est un lieu qui concentre des dizaines d'arbres remarquables dans un périmètre d'une trentaine d'hectares. PHOTO D'ARCHIVES CHRISTELLE GASSABE

COUR DES COMPTES

Une alerte Il y a 6 ans. Un rapport de la Cour des comptes, sorti en juin 2014, portant sur la gestion de l'ONF (Office national des forêts) de 2009 à 2012, laissait présager ce qui se passe aujourd'hui.

Outre ses en arrière, elle commandait à l'ONF « de se désengager de ses filiales qui ne correspondent pas à sa vocation et à ses moyens et du bois énergie. Bois ; de réduire fortement ses dépenses de recherche hors développement technique qui ne correspondent pas à sa mission principale ». La Cour des comptes préconisait également de valoriser l'arboretum des Barres et le campus de Velaine (en Lorraine). « Selon la juridiction administrative, « l'ONF a été fortement incité à intégrer dans son patrimoine immobilier des ensembles dont il n'avait pas besoin et dont l'entretien est coûteux. C'est le cas de l'arboretum des Barres, le domaine de Barres, le château de Vilmorin ou encore [illegible] l'inventaire forestier national, l'École nationale du génie rural, des eaux et des forêts, et le Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts (Cemagref), devenu Irstea. Outre qu'il est inutile à l'ONF, cet ensemble nécessite des investissements pour des réfections d'urgence ». Pour la Cour des comptes, « le transfert de cet ensemble à l'ONF est un exemple d'opération immobilière décidée sans aucun travail préparatif. » Dans son SPSI (Schéma pluriannuel de stratégie immobilière), l'Office avait indiqué que « si aucune aide publique complémentaire ne permettait de financer la rénovation d'ensemble de ce site l'avenir[illegible] la cession intégrale devrait être envisagée ».

Les animations continuent

PROGRAMME. L'arboretum des Barres reste accessible au public jusqu'au dimanche 4 novembre. Il est ouvert le mercredi, vendredi, samedi et dimanche, hors vacances scolaires, de 10 à 18 heures. Cet été, il le sera du mardi au dimanche, de 10 à 19 heures. Sur le site internet de l'arboretum, on peut constater que le programme des animations est toujours d'actualité : les différentes activités pendant les vacances d'été (grimpe d'arbres, ateliers créatifs, peinture végétale, balades en calèche…), les grandes nuits de l'arboretum prévues en août (nuits pleins d'arobines), les journées de l'arbre en octobre…

Phoca PDF